

PV de l'Assemblée générale de l'ATEM tenue au Louvèrain (Neuchâtel), le 31 août 2006, à 20 h

Le nouveau président de l'ATEM, Eric Gaziaux, ouvre le AG 2006 et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

1. Approbation du PV de l'AG de Québec

Le président lit le PV de 2005. Il est demandé de corriger le nom de Jean-Marc Larouche. Avec cette modification, le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral du président

Avant de commencer la lecture de son rapport, le président invite à une minute de silence à la mémoire de D. Séjourné qui nous a quittés cette année.

a) Le président mentionne tout d'abord *le CA et le bureau de l'ATEM*. Lors du colloque de Québec, 9 sièges du CA étaient à repourvoir. Ont été alors élus à l'unanimité : Fabienne Daull, Bruno-Marie Duffé, Christophe Batailh, Eric Gaziaux, Marie-Jo Thiel, Alain Thomasset, Denis Müller, Véronique Margron, Dominique Greiner.

Lors de sa réunion, le 24 septembre 2005 à Paris, le CA a élu son nouveau président et le bureau. E. Gaziaux a été élu à l'unanimité comme président pour une période de trois ans. M.-J. Thiel et A. Thomasset ont été élus comme vice-présidents, K. Lehmkuhler comme secrétaire, F. Daull comme trésorière.

Le CA s'est prononcé sur le problème de la régularisation des cotisations. 17 membres de l'ATEM n'avaient pas payé la cotisation lors de ces 4 dernières années. Une lettre de rappel a été rédigée par Fabienne Daull, acceptée par le CA et envoyée aux personnes concernées. Le CA a décidé d'attendre les effets de cette lettre avant de discuter la question des conditions de résiliation et de proposer, le cas échéant, une modification du statut de l'ATEM ce concernant.

Le bureau de l'ATEM s'est réuni deux fois à Paris : d'abord le 17 décembre 2005, et une deuxième fois le 25 mars 2006.

b) Le président informe sur *les désistements et les nouveaux membres*.

Cinq désistements : Jean Averty, François-Xavier Dumortier, Jean-Pierre Lintanf, Gérard Mathon, Paul Valadier.

11 nouveaux membres ont été admis au cours de cette année 2005-2006 :

Elisabeth Robert, Fontenay sous Bois (CA 24/09/05), enseignante de théologie morale à Toulouse (parrains : J.-L. Lacroix et L.-T. Somme)

Françoise Baldé, Paris, psychanalyste (CA 21/01.06) (D. Müller et A. Thomasset) ;

Claire Marie Monnet, Bruxelles, doctorante en philosophie (CA 21/01.06) (E. Gaziaux et V. Margron) ;

Jean-Luc Castro, Orvault, professeur d'éthique économique, de management et de ressources humaines à Audencia Nantes (CA 21/01.06) (V. Margron et A. Talbot) ;

Vincent Leclercq, Brighton, MA (USA), médecin et doctorant en théologie (CA 21/01.06) (P. Bordeyne et D. Greiner) ;

Pierre-Yves Materne, Louvain-la-Neuve. Assistant et doctorant en théologie (CA 21/01.06) (B. Cadoré et E. Gaziaux)

Au CA de ce colloque :

Craig Titus, Fribourg, docteur en théologie morale (D. Müller et M. Sherwin) ;

Christian Pian, Paris, docteur en théologie morale (P. Bordeyne et G. Médevielle) ;

Joël Geiser, Pontarlier, pasteur et doctorant en éthique théologique à Lausanne (K. Lehmkuhler et D. Müller) ;

Françoise Niessen, Garches, docteur en médecine et licence en théologie (O. de Dinechin et G. Médevielle) ;

Thierry Collaud, Pesseux (Suisse), médecin et docteur en théologie (A. Bondolfi et M. Sherwin).

L'ATEM compte donc actuellement 134 membres.

c) Le président parle ensuite des *colloques de l'ATEM*. Le colloque de Québec, 22-25 août 2005, « Santé, solidarité et bien commun », a été d'une très bonne qualité. Le président exprime les remerciements de l'ATEM qui vont à l'équipe organisatrice. La parution des actes a pu se faire. Le président remercie également l'équipe de Neuchâtel pour l'organisation du colloque de cette année sur Bonhoeffer.

(Pour les colloques futurs, voir le point 6 de l'ordre du jour.)

d) Le président mentionne aussi *la lettre de l'ATEM*, en soulignant trois aspects importants : l'ouverture aux dimensions internationales, les points de vue sur l'actualité ou les débats importants et les informations bibliographiques susceptibles d'intéresser les membres de l'Association dans leur réflexion éthique, théologique et philosophique.

La publication d'une bibliographie sélective des membres de l'ATEM est envisagée. Le président remercie Annie Dervaux, de Louvain-la-Neuve, qui s'occupe de la mise en page de la lettre.

Les très bons contacts avec la RETM sont également soulignés.

e) Le site Internet est devenu un instrument incontournable de l'ATEM, et le président remercie Denis Müller pour son engagement. Les membres de l'ATEM sont invités à utiliser cette plateforme pour la publication des communications ou des annonces (s'adresser au président). La question du prix de l'hébergement et de la maintenance reste à l'ordre du jour du bureau et du CA.

f) Le président espère que l'ATEM puisse devenir plus visible, aussi sur le plan locale : par l'organisation des journées d'étude sur différents thèmes, par la création d'antennes locales ou régionales etc. Il souhaite également des liens plus forts avec d'autres associations internationales comme la « Societas ethica ».

Après la lecture du rapport moral, trois questions sont posées :

– Peut-on savoir le nombre de consultations du site web de l'ATEM ? Personne n'a de réponse exacte, mais selon D. Muller, il s'agit d'environ 2000 consultations jusqu'à présent.

– Est-il possible d'envoyer la lettre de l'ATEM à d'autres personnes, non membres de l'ATEM ? Il est répondu que la lettre figure sur le site web. On peut donc indiquer ce site aux personnes intéressées.

– Comment faciliter l'échange des informations concernant l'ATEM ? Là encore, le rôle du site est primordial.

Après cet échange, le rapport du président est approuvé à l'unanimité, avec l'applaudissement de l'assemblée.

3. Rapport financier

Fabienne Daull présente l'exercice 2005 qui est distribué aux membres (voir : pièce jointe). Elle explique la proposition du CA concernant une augmentation des cotisations (de 26 à 30 euros). Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

La discussion porte ensuite sur les coûts très différents des colloques. F. Daull explique que la gestion du colloque peut être à la charge de l'ATEM ou dans les mains de l'équipe d'organisation locale. En fonction des différentes solutions, les chiffres apparaîtront ou non dans l'exercice de l'ATEM.

A. Bondolfi précise qu'il s'agit ici d'une question générale de la politique de notre association : Voulons-nous tenir nos colloques à des endroits où il y a des ressources financières ? Sur le plan des finances, c'est sans doute la solution préférable. Mais il ne faut pas exclure des pays ou des institutions ne pouvant pas profiter de budgets importants.

4. Nouveaux membres

Ce point ayant été traité dans le rapport du président, on passe toute de suite au prochain point de l'ordre du jour :

5. Renouvellement partiel du CA

Le CA est composé des membres suivants :

Elus en 2003 : K. Lehmkuhler, R. Heyer

Elus en 2004 : A. Bondolfi, L. Lemoine, G. Médevielle, Ph. Bordeyne

Elus en 2005 : B.-M. Duffé, Chr. Batailh, D. Muller, V. Margron, D. Greiner, F. Daull, E. Gaziaux, M.-J. Thiel, A. Thomasset.

Le membre dont le mandat arrive à échéance est donc R. Heyer, K. Lehmkuhler n'étant pas soumis, en tant que secrétaire, à réélection. R. Heyer fait signe de sa disponibilité pour un autre mandat (« Je ne suis pas non-candidat »), tout en affirmant que d'autres candidatures sont les bienvenues. Aucun autre candidat ne se présente et on passe au vote. Le quorum est largement atteint : 35 votants plus 10 procurations :

1 à Philippe Bordeyne

2 à Fabienne Daull

1 à Bruno-Marie Duffé

2 À Eric Gaziaux

3 à Marie-Jo Thiel

1 à Alain Thomasset

Le résultat du vote :

44 votants ; 2 blancs

R. Heyer : 30 ; J.-D. Causse : 3 ; C. Ehrwein : 2 ; F. Dermange : 1 ; P.-Y. Materne : 1 ; A. Guimet : 1 ; J. Rollet : 1 ; J. Geiser : 1 ; F. Baldé : 1 ; M. Dumais : 1.

Le président félicite R. Heyer pour son nouveau mandat.

6. Colloques futurs

Le *colloque 2007* se tiendra à Paris du 3 septembre à 16h au 5 septembre au soir sur le thème « Communauté chrétienne et formation morale du sujet ». Ph. Bordeyne, G. Médevielle, A. Thomasset constituent l'équipe organisatrice. Des informations se trouveront dans la prochaine lettre de l'ATEM.

Le *colloque 2008* ne peut pas se tenir à Lyon. B.-M. Les « semaines sociales 2008 » se passeront à Lyon, avec environ 3000 participants. L'organisation de cet événement ne permettra pas l'accueil de l'ATEM. Par contre, on pourrait envisager un colloque à Lyon en 2009 ou 2010.

On discute donc d'autres possibilités pour 2008, notamment :

- Lille, avec son nouveau pôle interfacultaire « prise en charge de l'handicap » (contact : D. Greiner) ; ou aussi avec le thème de l'addiction ;
- Le couple Angers/Poitiers, avec le soutien du Centre théologique de Poitiers et du laboratoire éthique sur « plainte et souffrance » à Angers.

Comme d'autres thèmes futurs sont mentionnés :

- « Les adoptions »
- « Autonomie » et philosophie morale
- Ethique et environnement
- Nouvelles technologies (notamment les nanotechnologies)

7. Divers

Dans sa séance du 22 janvier 2005 à Paris, le CA avait décidé de soumettre à l'AG une proposition de modification du règlement intérieur dans le sens suivant : « L'absence de règlement de la cotisation pendant 3 ans entraînera, après rappel écrit, la résiliation du statut de membre de l'ATEM » (1 abstention, 1 contre, 10 pour). Le bureau avait omis de mettre cette proposition à l'ordre du jour de l'AG de Québec. Cette proposition est maintenant acceptée par l'AG.

La séance est levée vers 21h40.

9 janvier 2007
Karsten Lehmkuhler
Secrétaire de l'ATEM